

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4821

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'incubateur Crealys - Convention de subvention 2008

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Rapporteur : Monsieur Laréal

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevailler, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galliano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Lai, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4821**

commission principale : développement économique

objet : **[Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] - Soutien à l'incubateur Crealys - Convention de subvention 2008**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], piloté par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise et lancé en juin 2004 dans le but d'accroître le nombre de créations-reprises d'entreprises sur l'agglomération lyonnaise, porte ses fruits : depuis quatre ans le nombre d'entreprises créées est en croissance constante sur l'agglomération : + 12 % entre 2003 et 2006, (+ 9,3 % à l'échelle régionale et + 3 % à l'échelle nationale), qui a permis à l'agglomération d'être classée première ville française de l'entrepreneuriat à l'échelle européenne (classement européen des villes entrepreneuriales - Ecer 2007).

Une reconnaissance accrue du dispositif à l'échelle européenne en matière d'innovation passe par un renforcement de son positionnement en matière d'accompagnement des entreprises innovantes.

Classé meilleur incubateur de France plusieurs années consécutives par le Ministère de la recherche et force de proposition au niveau national et européen, dans le cadre de réseaux d'échanges, Crealys, soutenu par les autres acteurs de l'entrepreneuriat (notamment Vouloir entreprendre, Novacité, l'Institut national de la propriété industrielle - INPI, OSEO ou Rhône-Alpes Entreprendre), a souhaité en 2007 entamer une réflexion pour permettre au dispositif de franchir un cap en terme de qualité et de lisibilité européenne de l'offre de services aux créateurs d'entreprises innovants.

Cette démarche d'évaluation doit aujourd'hui se décliner en un plan d'actions.

La Communauté urbaine, au côté de l'ensemble des acteurs de cette filière, souhaite donc poursuivre cette démarche dans la phase opérationnelle.

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté urbaine propose de renouveler son soutien à l'incubateur Crealys.

Plan de développement 2008

Par sa mise en œuvre, le plan d'actions proposé par Crealys permettra de répondre aux enjeux stratégiques suivants :

- permettre le financement de projets économiquement plus ambitieux,
- accroître le nombre d'emplois induits par ces projets,
- permettre des retombées significatives en terme d'image pour l'agglomération.

Le plan d'action comprend plusieurs volets :

- ouverture du dispositif à un partenariat plus large (banques, business angels, capitaux investissement, capital risqués) : recherche de partenaires financiers européens, structuration d'une fondation ou d'un fonds d'investissement dédié au financement de projets innovants,

- augmentation du nombre de projets traités dans le dispositif : création d'une cellule de détection de potentiels, accroissement de la collaboration avec Lyon Sciences Transfert, les pôles de compétitivité, les laboratoires de recherche, les structures de sensibilisation des étudiants, accroissement du niveau de services proposés par les différentes structures du dispositif,

- renforcement du positionnement de l'agglomération sur la place européenne de l'innovation : échanges de bonnes pratiques à l'échelle européenne, promotion du dispositif et positionnement au sein de principaux réseaux européens.

Proposition de partenariat

Afin de soutenir Crealys dans ce plan de développement, il est proposé d'établir une convention de partenariat entre la Communauté urbaine et Crealys pour le programme d'actions 2008. La subvention proposée serait de 60 000 €.

Budget prévisionnel 2008

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
recherche de partenariats	20 000	Communauté urbaine	60 000
amélioration de l'offre de services	35 000	Crealys	15 000
promotion au niveau européen	20 000		
total	75 000	total	75 000

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 60 000 € à l'association Crealys pour le programme d'actions 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer une convention de subvention avec Crealys précisant notamment les modalités de versement de la subvention : 80 % versés dans un délai global de 45 jours suivant réception par la Communauté urbaine du certificat de notification de la présente convention à l'association et de l'appel de fonds, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activité au 30 novembre 2008.

3° - La dépense correspondante de 60 000 € sera imputée aux crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0757 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 48 000 € et 20 % en 2009, soit 12 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,